



Certificateurs

- CPNEFP de l'industrie des tuiles et briques- Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB)

Publics

- Salarié(e)s de la branche et hors branche

Accès

- Après un parcours de formation continue

DESCRIPTION

Le technicien de maintenance intervient, dans le respect des règles de sécurité et d'environnement, pour le bon fonctionnement des installations utilisées dans le processus de production de tuiles, de briques et d'autres produits terre cuite. Il participe ainsi à maintenir la qualité, la sécurité et la continuité de la production en minimisant les interruptions imprévues.

Il veille à la fiabilité et durabilité des installations en réalisant les opérations de maintenance préventive conformément aux procédures et aux planifications établies

Lorsque les installations présentent des dysfonctionnements ou des pannes, il procède à une analyse détaillée en vue de diagnostiquer la nature des problèmes et identifier leurs causes. Il prépare, en relation avec son responsable et l'équipe de maintenance, les interventions et effectue les réparations ou dépannages nécessaires.

Il assure un rôle essentiel dans la tenue de dossiers techniques, la mise à jour de la documentation de maintenance afin d'assurer la traçabilité des interventions et des pannes.

Il apporte un soutien technique et des conseils aux utilisateurs des installations. Il transmet les consignes, données d'intervention à l'équipe maintenance afin de contribuer au bon déroulement des interventions.

Il participe activement aux projets d'amélioration visant à optimiser l'efficacité et la performance sur le plan technique, organisationnel, qualité, sécurité environnement dans son domaine d'activité.

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Diagnostiquer un dysfonctionnement ou une panne sur des

CCN1

01170 - Tuiles et briques

Nomenclature du niveau de qualification

Sans niveau - le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

Code(s) NSF

224 : Matériaux de construction, verre, céramique

Formacodes

22 811 : Tuile - 22 810 : Brique

Code(s) ROME

H2802 - Conduite d'installation de production de matériaux de construction

installations pluritechnologiques de fabrication tuiles et briques et préparer les interventions de maintenance à mettre en oeuvre

État

Inactive

- C1 Localiser les dysfonctionnements, pannes ou anomalies en collectant toutes les informations nécessaires au diagnostic et en mettant en oeuvre des contrôles, des tests et des observations pour déterminer la nature des problèmes
- C2 Formuler des hypothèses sur les causes des dysfonctionnements ou pannes pour orienter les interventions de maintenance.
- C3 Identifier les actions à mettre en oeuvre en fonction de l'urgence ou de la gravité de la situation, ainsi que les conséquences sur la production afin d'organiser l'intervention de maintenance
- C4 Préparer l'intervention en identifiant le matériel, les pièces, les équipements de mesure et de contrôle afin de mener à bien l'intervention (après délivrance de l'autorisation de travail).
- C5 Sécuriser la zone d'intervention en mettant en place les procédures de consignation, en établissant un balisage approprié, et en informant les équipes de fabrication pour prévenir les incidents et garantir la sécurité.

Bloc 2 : Réaliser les opérations de maintenance préventive et corrective de niveau 3 et 4 afin de maintenir et optimiser le fonctionnement du process de fabrication de tuiles, briques et autres produits terre cuite

- C6 Appliquer les règles de sécurité, les protocoles d'hygiène et d'environnement lors des opérations de maintenance préventive et corrective afin de prévenir les accidents.
Dans le cadre d'intervention de maintenance corrective (réparation ou dépannage)
- C7 Effectuer, sur une installation automatisée le démontage et le remplacement d'un élément défectueux, qu'il soit mécanique, électrique, hydraulique, ou pneumatique, en suivant les procédures prescrites et dans les délais impartis afin de permettre la continuité de la fabrication avec un minimum de temps d'arrêt.
- C8 Mettre en service et régler l'installation après une intervention, en effectuant les contrôles nécessaires pour garantir son bon fonctionnement.
- C9 Intervenir sur un automate programmable en remplaçant l'organe défectueux et remettre les paramètres de réglage en fonction des valeurs de références, en appliquant la documentation technique du programme défini afin de garantir son fonctionnement optimal. Dans le cadre d'intervention de maintenance préventive.
- C10 Réaliser les opérations de surveillance, d'inspection et des tests de fonctionnement des installations afin de contrôler d'éventuels dysfonctionnements, dans le respect du plan de maintenance préventif.
- C11 Réaliser les opérations d'entretien et de remplacement des pièces d'usure et des consommables sur les installations en conformité avec les modes opératoires et leur planification et en tenant compte des retours des utilisateurs pour hiérarchiser les actions préventives et maintenir la

performance et la fiabilité de l'installation.

Bloc 3 : Assurer le suivi et la traçabilité des interventions de maintenance et contribuer à la transmission de consignes techniques aux équipes afin d'optimiser la performance opérationnelle.

- C12 Réaliser, en utilisant le système de GMAO de l'entreprise, ou tout système équivalent, un compte-rendu d'intervention afin d'assurer la traçabilité de l'intervention de maintenance.
- C13 Renseigner, à partir du système de GMAO, de l'entreprise, ou tout système équivalent, l'historique et mettre à jour, si nécessaire, la documentation technique, le dossier de maintenance afin de contribuer à une gestion efficace de la maintenance.
- C14 Assurer une communication ascendante régulière (à oral ou formalisée à l'écrit) auprès du responsable hiérarchique afin de rendre compte de ses activités, faire part des avancements, des préoccupations et des besoins.
- C15 Transmettre des consignes, données d'intervention et conseils techniques aux membres de l'équipe afin de participer à une coordination efficace des activités et au bon déroulement des opérations.
- C16 Apporter un soutien technique aux utilisateurs des installations afin de garantir un fonctionnement optimal, et favoriser une utilisation efficace des installations.

Bloc 4 : Analyser, proposer et mettre en oeuvre des projets d'amélioration afin de contribuer à l'optimisation et la performance des installations et des activités de maintenance

- C17 Contribuer à l'analyse sur le plan technique, organisationnel, qualité, sécurité ou environnement dans son domaine d'activité et en mobilisant sa compréhension approfondie des équipements, des technologies et du process de fabrication pour identifier des risques potentiels et des problèmes récurrents.
- C18 Identifier et proposer des opportunités d'amélioration visant à optimiser l'efficacité et la performance sur le plan technique, organisationnel, qualité, sécurité ou environnement dans son domaine d'activité.
- C19 Mettre en oeuvre les projets d'amélioration qui lui sont confiés en associant les opérateurs de maintenance et, le cas échéant, avec différents services de l'entreprise en fonction des actions à entreprendre.
- C20 Suivre et évaluer les résultats des projets d'amélioration qui lui sont confiés pour mesurer leur efficacité.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)